

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1023/2015
Date: 26 août 2015
Direction: Direction de l'économie publique
N° d'affaire: --
Classification: Non classifié

Réalisation des motions et des postulats de la Direction de l'économie publique. Prolongation des délais 2015

Vu l'article 70, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil, le Conseil-exécutif approuve la proposition de la Direction de l'économie publique et propose au Grand Conseil de prolonger le délai de réalisation des motions et des postulats.



Au nom du Conseil-exécutif,
le chancelier:
Auer



Pièces jointes

- Liste des prolongations de délais de la Direction de l'économie publique 2015

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'économie publique